

Une école de la coopération et non de la compétition ?

Vingt personnalités ont récemment lancé un [appel](#) afin de **supprimer les notes** à l'école élémentaire.



Parmi ces personnalités, on notera [Boris Cyrulnik](#), [Axel Kahn](#), [Daniel Pennac](#), [François Dubet](#), [Richard Descoings](#), [Marcel Rufo](#) ou encore [l'ami](#) du logiciel libre [Michel Rocard](#).

L'appel a été repris hier dans un [article de Libération](#) et le moins que l'on puisse dire c'est que cela n'a pas laissé les lecteurs indifférents. C'est une belle foire d'empoigne dans les [commentaires](#) qui dépassent déjà les cinq cents occurrences !

Au delà de l'intéressant débat, ce qui m'a frappé, et qui vaut mention sur ce blog, c'est la dernière phrase en guise de conclusion :

« Nous appelons tous ceux qui souhaitent réaffirmer que l'école élémentaire doit être celle de la coopération et non de la compétition, à signer le présent appel. »

Consciemment ou non, en plein ou en creux, tous ceux qui défendent le logiciel libre et sa culture défendent également un monde où la coopération n'est pas écrasée par la compétition.

Je ne sais si la seule suppression des notes pour un seul niveau^[1] permet d'y arriver (j'aurais même quelques doutes) mais il n'est pas anodin de remarquer que l'opposition

coopération / compétition est une grille de lecture de plus en plus souvent utilisée.

PS : Et à l'âge adulte, dans la sphère du travail, ce serait quoi « un monde sans notes » ? Un monde sans discrimination à la fiche de paie ? Avec un « revenu de vie » garanti pour tous ?

Notes

[1] Crédit photo : [Rolands Lakis](#) (Creative Commons By)

Les deux oublis malheureux du Parti socialiste



Le Parti socialiste vient d'élaborer un projet de « déclaration de principe » pour 2008, la cinquième seulement en un siècle.^[1]

Loin de moi l'idée de m'embarquer dans un billet politique mais j'ai trouvé intéressante l'intervention de Maurice Ronai sur son blog à Mediapart.

Extrait :

Deux oublis malheureux : la société de la connaissance et les nouveaux biens communs

L'aggiornamento s'avère malheureusement incomplet dans la prise en compte d'un aspect essentiel de la modernité : l'essor des technologies numériques

- les possibilités que ces technologies ouvrent en matière d'accès à la culture et de circulation des savoirs*
- les capacités que ces technologies confèrent aux collectifs et aux personnes pour agir sur leur vie et sur la société*

La Déclaration de principes 2008 passe à côté de la nouveauté radicale que constitue l'émergence de biens communs informationnels : la production coopérative de connaissances, de logiciels et de biens culturels fondée sur la libre collaboration, la production par les pairs et le partage peut s'avérer aussi efficace que les modèles de production marchand (entreprises) ou publics (services publics).

La Déclaration de principe reste enfermée dans une dialectique marché vs secteur public (rebaptisé Etat social). Les projets coopératifs de type Wikipedia, les logiciels libres, les publications scientifiques ouvertes échappent pourtant à cette dialectique marché vs service public.

Je suis de ceux qui considèrent en effet qu'il en va aujourd'hui de la responsabilité des partis politiques de ne plus passer à côté de la nouveauté radicale que constitue l'émergence de biens communs informationnels.

Quant au Parti socialiste, c'est d'autant plus dommage que le [rapport Rocard pré-présidentiel](#) semblait ouvrir la voie...

Notes

[1] Crédit Photo : [Ségolène Royal](#) par manuel | MC sous licence Creative Commons By-Sa.

République 2.0 – Le rapport Rocard est en ligne

Michel Rocard vient de remettre son rapport à Ségolène Royal^[1] et c'est du lourd !



Il était certes bien accompagné (dont François Pellegrini, Jean-Baptiste Soufron ou encore Aziz Ridouan^[2]) mais je suis franchement impressionné par sa capacité à pondre aussi vite un document de 73 pages dense et pertinent (sauf à imaginer qu'il savait depuis longtemps qu'une telle tâche lui serait dévolue). En tout cas c'est aussi ça un politique et on aurait parfois tendance à l'oublier...

Les technologies numériques et internet sont mis à leur juste place, c'est à dire une place essentielle dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Analyses et recommandations (au nombre de 94) se succèdent à un rythme effréné.

Surprise, le logiciel libre n'est finalement que peu souvent cité. Il y avait certainement là une volonté consensuelle de ne pas trop crispier les acteurs d'une *économie propriétaire classique* encore dominante. Du coup sa présence est beaucoup plus implicite qu'explicite. Il n'en demeure pas moins que son modèle et ses valeurs (comme par exemple le souci constant du bien commun) transparaissent un peu partout dans le rapport à commencer par son sous-titre qui donne le ton et la direction "Vers une société de la connaissance ouverte".

Quand bien même irréaliste, un document que j'aurais bien vu moi sous la forme d'un *pacte numérique* de Michel Rocard (comme le pacte écologique de Nicolas Hulot) et d'inviter ensuite tous les candidats à se positionner et/ou le signer^[3]. Il n'est adressé qu'à Ségolène Royal mais gageons que ceux qui pensaient voter pour elle s'en trouveront confortés.

[Rapport Rocard – République 2.0 \(pdf, 73 pages, 1,1 Mo\)](#)

Bon je vous laisse, je n'en ai pas encore achevé sa lecture...

Notes

[1] Crédit photo : [Guillaume Paumier](#) (Creative Commons By-Sa)

[2] François Pellegrini est Maître de conférences en informatique et co-fondateur des Rencontres mondiales du logiciel libre (RMLL). Jean-Baptiste Soufron est juriste et ancien directeur juridique de la fondation Wikipedia. Aziz Ridouan est Président de l'Association des Audionautes,

[3] C'est un peu ce que tente de faire [Candidats.fr](#) avec son questionnaire remarquez.

L'autre raison de voter Ségolène d'après Rocard

Sacré Rocard ! Ce n'est pas ce extrait vidéo^[1] qui va lui faire baisser sa cote de popularité auprès de la communauté ! Et la parti socialiste a certainement vu juste en lui confiant récemment une mission « sur les enjeux du numérique »^[2].

A la question : *quelle est pour vous la meilleure raison de*

voter Ségolène Royal ? Il répond que la meilleure raison de voter socialiste, c'est-à-dire Ségolène, c'est actuellement l'état économique du monde...

C'était somme tout attendu mais ce qui l'était moins c'est qu'il ajoute une autre raison : le... logiciel libre !

Retranscription intégrale du passage :

« Et puis j'ai une raison de plus qui est l'intérêt que j'ai porté au problème du logiciel libre, c'est-à-dire au problème de l'ouverture dans l'émergence d'une société de l'information. L'émergence de l'internet, la multiplication des internautes en très grand nombre et des activités des services que permettent ces nouvelles technologies offrent un champ considérable que les grandes puissances industrielles et financières aujourd'hui voudraient limiter par trop de contrôle, une brevetabilité, qui est un monopole pendant quelques temps, et cela tarirait je crois la fertilité de tout ce champ. Je suis très reconnaissant à l'équipe de campagne de Ségolène d'avoir pris conscience de cela et d'avoir souhaitée qu'un rapport soit fait qui prépare ce qu'elle fera si elle est élue. »



-> La [vidéo](#) au format webm

Bien sûr, comme c'est à lui qu'on a confié la mission il en profite pour l'évoquer et donc par là-même se donner un peu d'importance.

Il n'empêche que le télescopage de l'état du monde et du logiciel libre comme raisons de voter en faveur d'un candidat à l'élection présidentielle, c'est du jamais vu de la part d'un ancien Premier Ministre. C'est également assez révélateur de remarquer que Michel Rocard dont la mission a pour (vaste) titre « les enjeux du numérique » met tout de suite en avant le logiciel libre.

Rocard président ! Rocard président !

□

Notes

[1] La vidéo est issue du [site dédié du parti socialiste](#).

[2] Michel Rocard s'est vu confier par le PS une mission portant « sur les enjeux du numérique ». Il se penchera sur les thèmes suivants: « Comment relancer l'innovation dans le numérique et le logiciel en France et en Europe ? Comment les technologies de l'information peuvent elles contribuer aux objectifs que le pacte présidentiel s'assigne en matière de réussite éducative ? » Il devra également apporter des réponses à trois questions: « Comment l'informatique (et les logiciels libres) peuvent ils contribuer à la réforme de l'État ? Comment le numérique peut-il revitaliser notre politique culturelle ? Comment préserver l'ouverture, l'innovation, la concurrence, l'interopérabilité dans la société de la connaissance ? ». Ses conclusions seront remises à Ségolène Royal au début du mois d'avril. Par le passé, Michel Rocard a notamment travaillé sur le dossier des brevets logiciels en Europe : il a défendu la non-brevetabilité des logiciels au Parlement européen. (*source AFP*)